

Dirigeant(e) d'entreprise de sécurité et sûreté

RNCP9846 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	344p
Code(s) ROME	M1302, M1707, K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	19/07/2021

Certificateur(s)

FORMAPLUS 3B · SIRET : 42285328300030

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la certification réalise les activités suivantes :

Management des ressources humaines :

- Veille et application de la réglementation du travail
- Planification du travail des équipes et des personnels
- Etablissement des plannings de travail et de mission des salariés agents de sécurité
- Organisation générale du travail des personnels, organigramme, établissement du règlement intérieur, repérage et mise en place des formations dans le cadre des décrets portant sur les aptitudes professionnelles
- Analyse des risques pour son personnel et des personnes du site de prestation
- Communication permanente Direction/ Salariés (par exemple, organisation de toute réunion pour déceler des dysfonctionnements et mise en place d'améliorations...)

Gestion administrative et financière :

- Conformité de l'entreprise de sécurité privée et de ses personnels
- Veille de la gestion comptable : investissements, amortissements...
- Recrutement des personnels
- Suivi des documents relatifs à la gestion du personnel (contrats de travail et de formation, fiches de paye, déclaration diverses (URSSAF, CRAM...))
- Suivi des documents comptable en relation avec l'expert comptable
- Veille aux mesures relatives au développement durable et économies d'énergies
- Recherche et mise en place de normes « Qualité »

Gestion commerciale :

- Réalisation d'études de marché
- Recherche et développement (nouveaux marchés potentiels...)
- Suivi de la clientèle
- Analyse des résultats (qualité des prestations)

Gestion de la prévention et de la sécurité des biens et des personnes? :

- L'appréhension d'un individu
- Gestion des conflits, Gestion du stress
- Gestion d'incidents majeurs, mineurs
- Intervention aux premiers soins et alertes aux services compétents
- Rédaction de rapports, mains courantes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la certification :

est capable par sa compétence technique, sa capacité à planifier, sa vision d'ensemble et une organisation de travail adaptée :

- De mettre en œuvre les techniques de management et de délégation
- de diriger et contrôler les équipes de travail et les moyens matériels pour assurer la sécurité des biens et des personnes.
- de manager ses collaborateurs en apportant les conseils et les appuis nécessaires à leur réussite
- de mettre en place les organisations permettant la prévention des risques professionnels
- de mettre en place les méthodes liées au développement durable et aux économies d'énergie
- de transmettre les consignes écrites et verbales générales, complémentaires, particulières etc....

est capable, grâce à sa compréhension des raisonnements financiers et à sa connaissance de l'environnement administratif, juridique :

- de créer, seul ou avec l'aide de collaborateurs, les outils permettant le suivi des budgets.
- d'établir une procédure de contrôle de l'évolution des engagements par rapport aux budgets définis.
- De gérer les contrats de travail et de formation
- De veiller à la conformité des documents (fiches de paye...)
- De veiller aux démarches administratives (URSSAF, CRAM...)
- De s'assurer des mesures et dispositions relatives au développement durable et économies d'énergies

est capable grâce à une démarche commerciale soutenue et à un esprit d'entrepreneur :

- de développer la clientèle par des marchés ou des contrats réguliers
- de garantir l'emploi
- d'analyser les résultats (qualité des prestations)
- d'évoluer en fonction de la concurrence

est capable de sang froid, de professionnalisme tout en gérant le stress et en respectant le cadre légal (flagrant délit – légitime défense – la non assistance à personne en péril – omission d'empêcher un crime ou un délit – atteinte à l'intégrité physique, la liberté d'aller et venir, respect de la vie privée et du droit de propriété etc...)

Les attitudes et les comportements sont en adéquation avec la déontologie et les réglementations en vigueur.

Les connaissances du cadre réglementaire sont acquises.

Le titulaire de la certification doit être capable d'effectuer le secours aux personnes tel que défini dans le SST

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toute entreprise du secteur de la sécurité privée, établissements ou agences dépendant des grandes entreprises du secteur de la sécurité privée (Toute entreprise soumise à la réglementation de la Loi du 12 juillet 1983, N° 83 – 629)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dirigeant(e) de Société ou d'entreprise de sécurité privée

Adjoint de direction de Société ou d'entreprise de sécurité privée

Responsable de services internes de sécurité privée

Responsable de sécurité d'un site événementiel (stade, exposition, salle de spectacle...)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'état a modifié la loi du 12 juillet 1983 par celle du 18 mars 2003 en introduisant cette mention « les dirigeants et les agents ne pourront exercer leur activité dans la sécurité privée que s'ils justifient d'une aptitude professionnelle »

Le décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes, précise que ces personnes doivent justifier de l'aptitude professionnelle par la détention d'une certification professionnelle enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou d'un titre reconnu par un état membre de l'union européenne ou par un des états parties à l'accord sur l'espace économique européen. (Mise en application de ces dispositions un an à compter de la date du 9 septembre 2005.

Le décret n° 2006-1120 du 08 septembre 2006, prolonge la date de mise en application au 09 mars 2007.

Le décret n° 2007-1181 du 03 août 2007 précise de nouvelles dates d'application.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 831 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	33 993
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président?: Dirigeant d'une société de surveillance

Membres?: Formateurs et Professionnels (parité)

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président?: Dirigeant d'une société de surveillance

Membres?:

Formateurs

Professionnels (parité employeurs/salariés)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9846/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	101
Montant total engagé	412 411 €
Coût moyen par dossier	4 083 €
Durée moyenne	226 h
Période	01/2020 – 07/2021
France compétences	50 %
France Travail	25 %
Reste à charge titulaire	22 %
Entreprise	2 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.